

Puis nous avons les nouveaux principes 24 et 25 proposés par l'Inde. Nous avons également de nouvelles questions soulevées par diverses délégations relativement à la discrimination raciale, au colonialisme et à l'impérialisme. La Chine, en particulier, a relevé ces points.

Un certain nombre d'autres questions ont été soulevées par la Chine et le délégué chinois voudrait, j'imagine, qu'on les étudie d'une façon ou de l'autre. Je n'essaierai pas de les analyser conceptuellement à cause des pressions de l'heure, mais je me reporterai aux principes chinois, 1, 4, 5, 6, 8, 10 et 11.

Ensuite, il y a évidemment le principe du recyclage, que le Pakistan vient d'énoncer.

Voilà tout ce que je voulais dire et tout ce que je propose, c'est que, lors de nos déclarations durant le débat général, nous tâchions de nous rappeler que différentes délégations ont élucidé plusieurs points concernant divers principes et que nous tâchions aussi de ne pas nous cantonner dans nos positions respectives concernant des questions isolées. Ceci rendra nos discussions plus ordonnées. Je ne suggère pas que chacun de nous fasse un exposé article par article. Je pense, toutefois, qu'à un stade ultérieur de nos délibérations, nous devrons probablement procéder à l'analyse de chacun des principes mais c'est délibérément que je n'avance pas cette proposition maintenant. Je suggère aussi que nous efforcions d'organiser nos discussions d'une autre façon au lieu de faire une observation sur un amendement particulier, suivie d'une déclaration générale, puis de faire une observation sur un principe particulier sans aucun amendement, et ensuite une déclaration générale. Je n'insisterai pas davantage sur ce point, mais voilà ce que j'avais à dire, Monsieur le président. Je ne souhaite pas que nous clôturions le débat général et que nous commençons à discuter chacun des articles. Au contraire, je suis bien d'accord avec le distingué représentant de la Chine: cela serait prématuré. Merci, Monsieur le président.